

RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 7 juin 2021, je fais rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l/s.e.n.c.r.l.

À la suite de la réalisation du mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant est de l'opinion que « les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers tirés du rapport financier annuel audité de la Municipalité pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ».

L'exercice financier 2020 s'est soldé par un excédent de fonctionnement de 1 009 982\$, résultant de recettes se chiffrant à 6 248 097\$ comparativement aux dépenses de 5 238 115\$ tel qu'audité par le vérificateur externe.

Sur les charges totales de 5 millions, près de 1 million constitue des frais pour les obligations incontournables ou des quotes-parts non-négociables :

Quote-part de la MRC : 250 241\$

Sûreté du Québec : 399 265\$

Communauté métropolitaine de Québec : 44 100\$

Gestion des matières résiduelles : 323 677\$

RÉALISATIONS EN IMMOBILISATIONS 2020

- Divers équipements pour le service de Sécurité incendie;
- Plusieurs projets de travaux routiers, tel que les ponceaux de la rue Caroline, le remplacement du platelage du Pont Clark, travaux de drainage sur la rue John-Neilson, et la réparation des berges sur le chemin Redmond;
- La construction de la phase 1 de la patinoire et études préparatoires la phase 2 pour le préau de la patinoire;
- Le prolongement de l'éclairage du sentier pédestre qui longe le boulevard Valcartier;
- L'achat de divers équipements pour les services de Loisirs : Patrimoine, Centre Physik et autres infrastructures de loisirs;
- Divers travaux de rénovation et entretien des locaux du complexe municipal;
- L'acquisition d'un nouveau système informatique pour la taxation et comptabilité municipale.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissements, investissements en immobilisation, etc.) les états financiers indiquent que l'affectation à l'excédent accumulé passe de 4 376 763\$ à 4 185 060\$, soit une diminution de de de 191 703\$.

CONCLUSION

En conclusion, le rapport financier, au 31 décembre 2020 démontre que la Municipalité est en bonne situation financière.

Le 26 janvier dernier, les membres du conseil ont adopté le budget pour l'année 2021. Malgré le coût de l'inflation et les autres augmentations importantes identifiées reliées aux opérations régionales et aux services, à la sécurité publique et l'environnement, l'objectif premier du conseil municipal est de maintenir un taux de taxation raisonnable tout en continuant de fournir des services de qualité. Le conseil municipal a décidé de maintenir le taux de taxes générales foncières à 0,34 \$ pour l'année 2021.

Les orientations pour 2021 incluent la modernisation progressive des infrastructures (routes, ponts, bâtiments) et des équipements. Les dossiers concernant la Sécurité publique, l'Environnement, le Plan d'urbanisme et les Loisirs occuperont également une place importante dans les priorités municipales.

Brent Montgomery, maire